

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 19 Octobre 2021

Présents :

Mmes Ruisseaux, Enjolras, Vieira, Charreau, Vicaire, Vaireaux, Masaro, Longin, Neime, Lohier, Guer : enseignantes

Ms. Mannevy et Ayzac : enseignants

M. Mavel : directeur, enseignant

M Noyel : responsable périscolaire

Mmes Barbarat, Berquier, Seloyan, Rahmani, Naline, Vongnarath, Lacarelle et M Cascales : représentants des parents d'élèves FCPE

Mme Clamarron : Déléguée à la Vie scolaire, périscolaire et restauration

Mme Gherardi : Responsable du Pôle jeunesse, développement social et culturel.

Excusés : Mme Poulain : enseignante et l'inspecteur de la circonscription

18 h Début du conseil d'école

Bilan électoral

Les élections ont eu lieu le 8 octobre.

12 sièges pour FCPE

Bonne participation cette année 47%

Effectifs

Pour cette année 2020-2021, l'école se compose de 12 classes pour un effectif total de 291 élèves

- 4 classes de maternelle avec 82 élèves (fermeture/ouverture de classe 87/124 élèves)
26 PS / 26MS / 30GS.

Le nouvel inspecteur ne ferme pas systématiquement une classe dès que l'effectif le dit (ici 87), mais il n'ouvrira pas une classe si les effectifs dépassent 4-5 élèves. Donc cette année, une classe de maternelle n'a pas fermé.

- 8 classes d'élémentaire avec 209 élèves (fermeture/ouverture de classe 182/217 élèves)
43 CP / 43 CE1 / 48 CE2 / 38 CM1 / 37 CM2

Classe maternelle				
PS/MS	M MAVEL (50%) et Mme (50%)	20	12 PS	8 MS
PS/MS	Mme NEIME	21	14 PS	7 MS
MS/GS	Mme VAIREAUX	21	11 MS	10 GS
GS	Mme LONGIN (80%) et Mmee Poulain (20%)	20		
Classe élémentaire				
CP	Mme CHARREAU	27		
CP/CE1	Mme MASARO	26	16 CP	10 CE1
CE1	Mme ENJOLRAS	27		
CE1/CE2	Mme VICAIRE	27	6 CE1	21 CE2
CE2	Mme RUISSEAUX	29 (-2 après la Toussaint)		
CM1	Mme LOHIER	26		
CM1/CM2	Mme VIEIRA (50%) et M Ayzac (50%)	23 (+1 après Noel)	12 CM1	11 CM2
CM2	M MANNEVY	26		

Les classes de cycle 2 sont chargées.

Question à la mairie

- Organisation des services de cantine : certains enfants se sentent pressés pour manger et se plaignent de maux de ventre. Est-il possible de mettre plus de tables dans le petit gymnase pour éviter de devoir faire 3 services ? Est-il possible de faire une rotation des enfants qui sont au 1er, 2ème ou 3ème service ? **Après les vacances de la Toussaint, il y aura 2 services. Les maternelles seront dans la cantine et 4 tables seront installées dans le petit gymnase pour les élémentaires. Ces 4 tables ne devront pas gêner l'installation des modules pour la motricité des maternelles.**
- En lien avec la question précédente, quel est le planning de rénovation de la cantine? **Pendant les vacances de la Toussaint, le dallage sera coulé. Les travaux ne peuvent se dérouler que pendant les vacances scolaires. L'équipe enseignante, ainsi que les Parents d'élèves demandent l'installation de barrières pour que les enfants ne puissent pas jouer dans cette partie de cours qui est dangereuse.**
Il n'y a pas de permis de construire ou de déclaration préalable, est ce normal? **La mairie se renseigne.**
- Le petit gymnase est condamné pour la cantine. Cela limite les créneaux disponibles pour le sport pour l'ensemble des classes. Est-il possible de ranger les tables pour l'après-midi ? Cf 1ère réponse.
- Organisation du lavage des mains au moment du goûter : est-ce que les enfants ont accès aux toilettes ? Est-ce que le lavage se fait à la sortie de classe? **Le lavage des mains sera pris en charge sur le temps périscolaire**
- Organisation du temps du périscolaire : est-ce que les enfants ont pu choisir leur activité ? Quelles sont les nouvelles règles pour choisir, modifier son choix? **Les enfants n'ont pas de choix, car le protocole sanitaire ne permet pas le brassage des niveaux. Il y aura une rotation d'activités (sur la semaine : 2* sport / 1* activité artistique / 1* jeux de société) qui changera à chaque vacances.**
Pour "tous aux devoirs" qui n'est pas une aide aux devoirs, 1 personne de plus est demandée pour les lundis/mardis/jeudis. Ce sont des groupes de 14 enfants. Ils ont environ 35min pour faire les devoirs.
- Comment va être aménagée / réparée la partie herbeuse/synthétique ? Elle est source de chutes aujourd'hui. **Cette partie herbeuse est une expérimentation de la Métropole. La mairie ne sait pas où en est le dossier. L'équipe enseignante, ainsi que les Parents d'élèves demandent l'installation de barrières pour que les enfants ne puissent pas jouer dans cette partie de cours qui est dangereuse.**
- Le RPI fonctionne mal dans la classe de CM2 : une partie des fonctions est HS. Peut-on prévoir une maintenance? **Ce VPI est encore sous garantie chez Epson, il sera donc envoyé chez le fournisseur pendant la Toussaint. 1 demande de remplacement devra être faite pour que M Mannevy ne se retrouve pas sans VPI (ou au moins un rétroprojecteur). La mairie va prévoir progressivement le remplacement des 1er VPI (10 ans) installés dans les écoles de la ville. Si certains sont encore en bon état de fonctionnement, ils pourront être installés dans les classes de maternelles, mais il n'y aura pas de VPI neuf pour ces classes.**
- Sécurité sur la rue Elisée Reclus : les voitures roulent vite et ne respectent pas les passages piétons. Est-il possible de faire des contrôles plus réguliers? **La police municipale va effectuer des contrôles durant les prochaines semaines.**
- Parking côté maternelle : rempli avant 8h. Peut-on prévoir une zone bleue?

PPMS (Plan Particulier de Mise en Sureté)

Nous sommes toujours en **plan vigipirate renforcé**. Il faut bien respecter les horaires d'ouverture de l'école pour limiter le nombre de personnes entrant dans l'école. Rappel : si un élève est en retard, il doit être accompagné jusqu'à sa classe par un adulte pour ne pas être seul dans les couloirs.

3 plans existent sur Décines : Alerte Intrusion / Alerte Incendie / Alerte risque chimique.

Pour chaque cas, un PPMS existe, ils sont réalisés par l'équipe enseignante.

L'exercice « alerte intrusion » a été fait le 28 septembre en présence de deux observateurs municipaux: Mr Thierry NOYEL et Mr Samir DIADI

Bilan :

Tous les accès donnant sur l'extérieur sont fermés correctement. Les salles de classe sont confinées et silencieuses dans les cinq secondes suivant le signal d'alerte.

Le signal est clairement identifié dans l'ensemble de l'école car déplacement de la corne en rez-de-chaussée côté maternelle, en rez-de-chaussée côté nouveau bâtiment ainsi qu'à l'étage (corne de brume trois coups). Le nouveau bâtiment en extérieur occupé par un Relai Assistance Maternelle (RAM) n'a rien entendu, il conviendrait à l'avenir d'harmoniser nos alertes. D'autre part, la confusion reste possible avec alerte confinement chimique (corne de brume 1 coup long).

Globalement l'exercice est réussi. Mais trop de points noirs subsistent:

- Clôtures de l'école non dissuasives (enclos de jardin).*
- Portes donnant sur l'extérieur devraient pouvoir se fermer automatiquement et s'ouvrir facilement de l'extérieur par les personnels pour nécessité de service.*
- Le système de visiophone ne fonctionne pas.*
- Les nombreuses vitres du rez-de-chaussée devraient être occultées*

*Remarque des parents d'élèves : Globalement réussi, **mais les conclusions sont les mêmes chaque année...***

COVID-19

La situation est quasi identique à juin 2021. Le protocole sanitaire est au niveau 2 (jaune) : cela consiste à la distanciation des groupes et traçabilité des cas contacts.

Le protocole évolue : lorsqu'un enfant sera positif celui-ci aura une quarantaine de 10 jours, des tests réactionnels seront réalisés dans les 24h00 pour tous les enfants de la classe. Les enfants négatifs pourront retourner en classe, les enfants positifs auront automatiquement une quarantaine de 10 jours. Les enfants ne faisant pas de tests seront également en quarantaine de 10 jours.

L'enseignant sera alors en présentiel et ne pourra pas faire du distanciel. Pour récupérer les cours et devoirs, il faudra demander à un camarade. (comme ce qu'il se fait pour une absence de maladie ou autre)

Comptes prévisionnel

Compte 2020-2021. La clôture des comptes se fait le 15 septembre.

15/09/20 : 7311€ - 15/09/21 : 6899.08€ (dont 1000,00 euros pour l'inscription USEP et 1000,00 pour les sorties de fin d'année)

Recette : 11551€ : 2934€ FCPE / 3617€ COOP (parents) / 4256€ photo / 744€ participation des sorties scolaires de fin d'année.

Dépense : 11963.87€ : OCCE (cotisation + assurance) : 701.4+83.5€ / 2340€ photo / 537.16€ mallette heuristique cycle 3 / 432€ dépense bureau (enveloppe, recommandé, encre, CE, stylos CM2) / 1699.40€ achats pour les classes / 961€ spectacle toboggan / 26.38€ pharmacie (la mairie donne également une enveloppe de 120€ pour des achats de pharmacie) / SACEM 135.59€ / sorties de fin d'année 3967.14€ (2331.5€ de sortie + 1636.64€ de cars - 2 cars sont pris en charge par le CPNG) / 360€ Jardin / 720€ photographe projet cycle2

Pour comptes 2021-2022 :

Au 19/10 : 8001.33€

À venir

Recette : dons FCPE / COOP classe

Dépenses : OCCE (cotisation + assurance) : 708€+80€ / 784.98€ : méthode de lecture CP / 190.26€+209€ : rallye lecture CE1 + CM1-CM2 / 185.17 : fonctionnement des classes / 68.8€ : dépense bureau / 130€ : école et cinéma

Les parents FCPE font un don de 10120€ à l'école.

- 9 500€ sera exclusivement dédié aux destinations suivantes :
 - Financement de l'intégralité des cotisations USEP pour les projets sportifs des classes de l'année
 - 2021/2022,
 - Substitution de la cotisation COOP demandé aux familles, pour les familles qui seraient dans
 - l'incapacité d'effectuer ce don à l'école pour leurs enfants,
 - Participation au financement des projets des classes (cinéma, jardin...), des spectacles (théâtre,
 - cinéma, ...), des intervenants extérieurs, d'achat de matériel pédagogique ou récréatif,
 - Participation à des classes vertes et des sorties scolaires en cours ou en fin d'année pour l'année
 - 2021/2022 dans l'objectif notamment d'aider l'école à s'ouvrir sur l'extérieur.
- 620€ restant, peuvent aider au financement du fonctionnement de l'école.

PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisés)

Le PIAL est essentiellement une nouvelle forme d'organisation du travail des AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) qui doit permettre de mieux répartir et coordonner leurs interventions en fonction des besoins et des emplois du temps des élèves concernés.

Avant les AESH était géré par l'inspecteur académique, donc c'était le département. Chaque école avait ses AESH. Depuis 2 ans, ils sont gérés de façon locale, c'est-à-dire au niveau de la circonscription (pour Décines 1 personne du collège Bastié). Les AESH pourront travailler dans plusieurs écoles.

A l'école, il y a :

- 3 AESH pour 72h (3*24h/semaine).
- 13 notifications : 2 individuelles à 2*12h/semaine ; 11 mutualisées pour 48h restants. Il n'y a pas le compte d'heures suffisants pour que les enfants puissent être correctement suivis

Classe transplantée

La classe de CM2 de M Mannevy et la classe de CM1-CM2 de Mme Vieira et M Ayzac feront une classe transplantée de 5 jours au mois de mai, en partenariat avec le CPNG. Ils iront en Haute-Loire, à Saint Front.

Le fil conducteur sera l'environnement (Energie renouvelable, patrimoine et volcanisme).

Il y aura 3 animateurs (1 par classe et 1 pour l'intendance).

Une réunion d'information aura lieu en janvier pour les parents concernés.

Des actions pour aider au financement auront lieu au cours de l'année.

Jeux cours

Les équipes enseignante et périscolaire sont très attentives au nouveau jeu de cours "squid game". Pour l'instant certains enfants en parlent mais n'ont pas de jeu violent.

Fin du conseil : 20h30